



Le Jeudi 19 Janvier 2023, à partir de 12 H 30, les adhérents de la Société Française des Gazons se sont réunis au Stadium de Toulouse (31), sur convocation adressée le 19 Décembre 2022.

La Directrice fait savoir que 72 personnes sont présentes et/ou représentées, dont 27 membres actifs sur 59 que compte la Société Française des Gazons..

Elle constate que l'Assemblée réunissant les conditions imposées par les statuts pour un quorum fixé à 30 % des membres (article 11.2 des statuts), est légalement constituée et peut valablement délibérer.

-00000-

L'ordre du jour de la journée est :

- Règlement des terrains et Installations sportives de la Fédération Française de Football
- Table Ronde n° 1 : Eaux et Gazons
- Antre Association Nationale des Terrains de Rugby
- Table Ronde n° 2 : Nouvelles technologies, nouveaux outils, solutions de monitoring sur gazon
- Assemblée Générale Statutaire
- Visite technique du Stadium de Toulouse
- •

L'ensemble des vidéos sont disponibles sur les liens suivants :

1/ SFG-Société Française des Gazons : JOURNEE TECHNIQUE du 19/01/2023, intervention de Michel RAVIART [https://youtu.be/bRxzRBeLXms] ;

2/ SFG - Société Française des Gazons : Journée Technique 2023, TABLE RONDE N° 1 - Eaux et Gazons [1/2] [https://youtu.be/yqNlrLHLWyM] ;

3/ SFG - Société Française des Gazons : Journée Technique 2023, TABLE RONDE N° 1 - Eaux et Gazons [2/2] [https://youtu.be/gc9o_Sj2cF0] ;

4/ SFG: ANTRE, Association Nationale des Terrains de Rugby Elite - Julien GARBINO et Olivier PINTAVY [https://youtu.be/ljZMd5wD-1c];

5/ SFG - Société Française des Gazons : Fabien GRANIER - Directeur des Espaces Verts de Toulouse (31) [https://youtu.be/hNavlQu469M] ;

6/ SFG : MICHEL RAVIART, Président de la Commission Fédérale Terrains et Installations Sportives (FFF) [https://youtu.be/DOj2ZXtZts8] ;

7/ SFG - Société Française des Gazons : Guillaume SAJUS, Directeur Golf Club de Palmola, Buzet-sur-Tarn [https://youtu.be/QpPz6A7zFaE] ;

8/ SFG-Société Française des Gazons, Journée Technique 2023, TABLE RONDE N°2-Nouvelles technologies [1/2] [https://youtu.be/iCC0mPtsX3g];

9/ SFG-Société Française des Gazons, Journée Technique 2023, TABLE RONDE N°2-Nouvelles technologies [2/2] [https://youtu.be/LPiXUOV-6sc];

10/ SFG - Société Française des Gazons-JOURNEE TECHNIQUE 2023 : ESTHER FLORIN, CHEFFE DE MARCHE / ISAGRI [https://youtu.be/i2QLU1A_XJY] ;

11/ SOCIETE FRANÇAISE DES GAZONS, Journée Technique : François BROUILLET, HYDRAPARTS/MECAGREEN/RAW STADIA [https://youtu.be/ssCJN3d7A_s];

12/ SFG-Société Française des Gazons-JOURNEE TECHNIQUE 2023 : ARNAUD DUGAST, COVERGARDEN/PLATFORM.GARDEN [https://youtu.be/3dr0Fi_v6fU] ;

13/ SFG: STEPHANE CAZABAT, Responsable Technique du Stadium de Toulouse, Terrrain d'Honneur en AirFibr [https://youtu.be/ELfl5PObY_U];

14/ SFG : STEPHANE CAZABAT - Responsable Technique Stadium de Toulouse, Terrrain N°1 AirFibr N3/U19/U17 [https://youtu.be/Sv4zv0D3zHM] ;

15/ SFG : STEPHANE CAZABAT - Responsable Technique Stadium de Toulouse, Terrrain «Plaine de Jeux-T6/T7» [https://youtu.be/1Gi9Kl4Wnag].

Introduction

« La vocation de la SFG – Association des Professionnels des Gazons, est de promouvoir sciences et techniques, et de vulgariser les connaissances ».

Depuis 4 décennies maintenant, votre Association tente de relever ce défi, et force est de constater qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Dans l'actualité d'une nouvelle édition du fascicule 35, de l'extension de la loi Labbé, les gazons, plantes de services qu'ils soient d'agrément, à vocation sportive ou de végétalisation, peuvent susciter interrogations quant à leur entretien, et en même temps, proposent nombre de solutions alternatives au désherbage ou environnementales.

Les gestions des et par les gazons multifonctions sont souvent évidentes, mais techniques et demandent informations et formations pour être appliquées.

Lors du dernier épisode caniculaire, il est apparu de plus en plus évident pour tous que le végétal en premier duquel le gazon, est essentiel à la vie. Faut-il encore faire les bons choix et lui permettre de se développer et de subsister dans des milieux parfois hostiles alors qu'il peut être privé d'arrosage bien que l'eau soit disponible mais mal gérée.

Plus que jamais, Il est indispensable de promouvoir les gazons et tous leurs bienfaits. Nos objectifs :

- Elargir l'usage des gazons, pelouses, prairies urbaines, espaces enherbés,
- Renouveler l'image des gazons dans toutes leurs dimensions,
- Chiffrer les bienfaits des gazons dans chacun de leurs usages,
- Anticiper les évolutions des marchés,
- Développer le label Pelouse Eco-Durable pour l'ensemble de notre filière.

Tout en maintenant la transparence de nos comptes, notre esprit interprofessionnel, la mutualisation et les échanges avec les autres associations et interprofessions notamment Excellence Végétale, AGREF, VALHOR, SEMAE, Plante & Cité dans le respect de notre charte déontologique.

Le végétal est essentiel à la vie



La SFG - Des missions, des femmes et des hommes

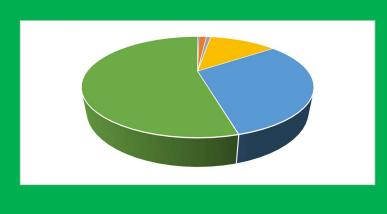
La création de La Société Française des Gazons remonte aux années 1970, période où la « Recherche Agronomique » (INRA) et « le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs » désirent développer l'étude du gazon en France, au sein de La Société Nationale d'Horticulture de France, la SNHF.

Compte tenu de l'évolution rapide du domaine des gazons et de la nécessité de donner un nouvel essor et une structure plus adaptée à ce groupement de professionnels, La Société Française des Gazons est constituée le 31 Janvier 1984, tout en gardant son adhésion à la SNHF.

« Son but est de développer la pratique de toutes actions en faveur des gazons et notamment aider à perfectionner la culture des gazons de tous usages ; améliorer les connaissances, provoquer leur rassemblement, organiser leur échange et leur diffusion, développer des relations avec d'autres pays ayant les mêmes buts ».

Les Gazons et Pelouses en France = 1.200.000 hectares de pelouses

- 3.000 hectares dédiés aux hippodromes
- 17.000 hectares dédiés aux terrains de sports
- 10.000 hectares dédiés aux golfs
- 150.000 hectares dédiés aux voies de communication
- 370.000 hectares dans les villes et villages
- 650.000 hectares dédiés aux habitats individuels



La SFG – Des missions, des femmes et des hommes

Au 31 Décembre 2022, 59 adhérents (contre 68 adhérents en 2021) sont membres de la SFG, dont les activités professionnelles, métiers, expériences, parcours professionnels, notoriétés, nous confèrent le statut d'association représentative et reconnue de la filière gazon auprès du monde des espaces verts et des institutions.

A ce titre, la SFG est régulièrement sollicitée pour représenter et intervenir dans des manifestations professionnelles diverses (salons, colloques, conférences, ...) et répond également à de nombreuses demandes de Sociétés ou d'étudiants.

L'association fonctionne grâce au bénévolat de ses adhérents. Nous devons tenir compte du nombre et de la disponibilité des bénévoles et rassembler pour avoir plus d'efficacités. Un Conseil d'Administration représentant les catégories professionnelles et les services de l'Etat ou organismes, définit les grandes lignes des actions à entreprendre.

Le bureau, élu chaque année, est chargé de la mise en œuvre des actions. La direction est assurée en permanence, ce qui permet d'avoir des liaisons et des opérations rapides et régulières.

Elargir l'audience est un des challenges que doit relever la SFG ; Il passe notamment par l'intérêt des travaux actuels de notre association.

Elargir son audience, mais également intensifier son action en toute indépendance, diversifier ses activités, communiquer, tels sont les impératifs de la SFG, partant du constat qu'elle est encore insuffisamment connue et que, pour de trop nombreuses personnes, elle ne représente qu'une la Société de services dont la vocation se limite à organiser des conférences et des visites.

Ces objectifs sont à atteindre pour assurer la pérennité de l'association. Chacun doit s'investir à l'exemple des membres de la SFG qui bénévolement ont entre autres réussi les publications remarquables de l'Encyclopédie des Gazons, d'Hymega 1.1® et des cahiers techniques.

Au niveau international, la SFG est une structure originale assurant des contacts avec les techniciens d'autres pays.

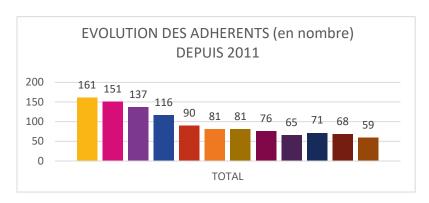
La participation active de tous ses adhérents doit en assurer le développement et la continuité afin de maintenir au sein de notre pays la notion que le gazon, quelle que soit son utilisation,

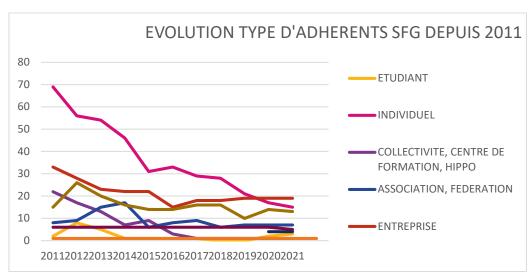


gardera toujours une valeur utilitaire et esthétique qui lui donne une place de choix dans la qualité de la vie et de l'environnement.

Evolution des membres depuis 2011 :

	ETUDIANT	INDIVIDUEL	COLLECTIVITE, CENTRE DE FORMATION, HIPPO	ASSOCIATION, FEDERATION	ENTREPRISE	SOUTIEN	TPE	M HONNEUR	PLACAGE	PROGAZON	TOTAL
2011	2	69	22	8	33	1	15	6	5		161
2012	8	56	17	9	28	1	26	6			151
2013	5	54	13	15	23	1	20	6			137
2014	1	46	7	17	22	1	16	6			116
2015	1	31	9	6	22	1	14	6			90
2016	1	33	3	8	15	1	14	6			81
2017	1	29	1	9	18	1	16	6			81
2018	0	28	1	6	18	1	16	6			76
2019	0	21	1	7	19	1	10	6			65
2020	2	17	1	7	19	1	14	6		4	71
2021	3	15	1	7	19	1	13	5		4	68
2022	0	11	1	7	20	1	10	5		4	59





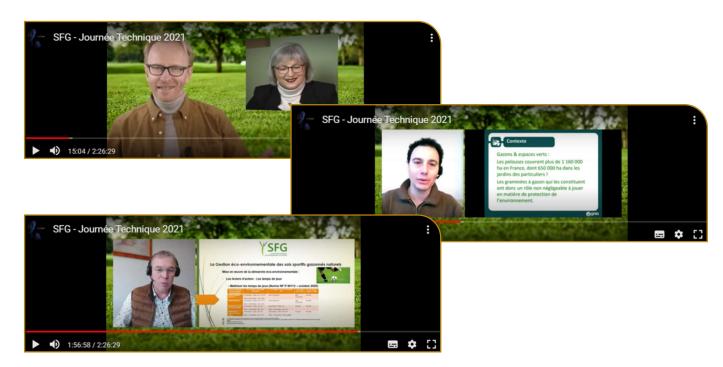
La SFG - Des relations et des rencontres

En 2021, malgré le la crise sanitaire, la SFG a poursuivi ses missions.

2022 a vu se reporter sa journée technique, ses réunions faute de participants.

En 2021, la crise sanitaire perdurait et la SFG a dû s'adapter à une nouvelle organisation de sa réunion annuelle, sous forme de plateau TV. 80 personnes ont participé à cet évènement et ont pu suivre :

- L'assemblée générale ordinaire, présentant le rapport moral 2020, le rapport financier 2020, les élections, la feuille de route et le budget 2021.
- Conférence : LES GAZONS , PLANTES DE SERVICE POUR L'ENVIRONNEMENT -Animée par Alexandre Carré de chez SEMAE
- Conférence : GESTION ECO-ENVIRONNEMENTALE SUR TERRAINS DE SPORTS, présentée conjointement par Christophe Subileau (Société Sportalys) et Philippe Rochais (ville d'angers).



https://www.gazonsfg.org/actualites/journee-technique-2021/

- Au vu de l'année exceptionnelle 2021, le Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis en distanciel à 3 reprises.
 - Pour 2022, le Bureau a été régulièrement consulté mais aucune réunion n'a été organisée.

- Les commissions Hydroseeding, Gazon de placage n'ont pu se réunir en 2021 comme énoncé dans la feuille de route
- Plante et Cité Fredon (2021): Travail important de relecture du guide « Pelouses Sportives ». Un groupe de travail composé de 6 personnes, s'est réuni à 4 reprises afin d'apporter nos commentaires et modifications sur le document martyr. Le document a été édité.
 - Il apparait, au vu du travail fournit par ce groupe de travail allant au-delà de la simple relecture, que la SFG pourrait porter en son nom une publication de fiches conseils portant sur les mêmes thèmes.
- ➤ Valhor: interview Cité Verte: https://www.citeverte.com/dossiers/points-de-vue/detail/regards-croises-sur-la-selection-varietale-methodes-travail-enjeux-et-developpement/
- > SEMAE : Présence au Salon Paysalia sur le stand de Semae, participation à l'émission « Parlons Gazon »



- > GMA (ex IOG) (2021): Les contacts ont été poursuivis. Plusieurs contacts ont été entrepris entre GMA et François Brouillet, notre interlocuteur SFG. Toujours dans l'attente d'un compromis entre nos attentes et celles de GMA
- Excellence Végétale: Depuis l'absorption de Progazon en 2020, la SFG, est prestataire de services, concernant le traitement du Label Rouge, et porte désormais le Comité d'Agrément Label Rouge Gazon, et conseiller technique. L'ensemble du process label rouge gazon LA 05-87 est traité par la SFG.
- ➤ Collège Progazon : Le 7 Juin 2021, s'est tenu le comité de certification qui a validé les compositions de semences gazon Pelouse Eco Durable pour la campagne 2021/2022. A cette occasion, il a été évoqué l'extension de ce label pour d'autres familles de produits et de services.

Le meilleur de la sélection variétale pour des gazons résistants.

www.choixdugazon.org





La SFG – La communication

MENU Actualités
Conférences
Adhésions
Revues de presse
Professionnels
Choix du gazon
Agenda et RDV
Hydromulching
Offres d'emploi
Proglazon

- Suite à la refonte du site internet de la SFG, www.gazonsfg.org, il a été intégré de nouvelles fiches concernant l'Hydromulching.

Les actualités principales, notre présence sur des évènement ont pu être mis en avant sur la page d'accueil. Concernant l'onglet Progazon, des fiches sont en cours d'écriture.

Une retrospective de l'année a été envoyée à l'ensemble des membres concernant l'activité presse en

2021, et 5 Revues de presse « La Coulée Verte » ont été publiées en 2022.



La page Facebook – La Société Française des Gazons :



L'ensemble de nos communications paraissent sur cette plateforme. 2081 personnes sont abonnées à notre page et suivent nos actualités.

A ce jour, la page SFG a reçu 2029 mentions « j'aime ».

Les salons professionnels et médias

En 2021, l'évènementiel n'a repris qu'en Septembre.

La SFG est intervenue avec Mrs François Robinet et Alexandre Carré (Semae) à Rennes lors de la journée technique organisée par Plante & Cité, sur la gestion des terrains de sports en « zéro » phyto



- La SFG était présente, au côté de SEMAE au dernier salon PAYSALIA qui s'est tenu à Lyon en décembre 2021.



Pour 2022, la SFG était présente sur Salon Vert – Baville. Un stand commun avec SEMAE a été mis en place.

Un salon riche en contacts et en affluence.



La SFG - Feuille de route 2023

Le gazon est comme un couteau suisse : il est multifonctions :

- Le gazon naturel pour pelouse sportive d'élite devient un secteur de Haute Technologie
- La gestion des gazons naturels à vocation sportive ou d'agrément doit être connue et maitrisée pour qu'ils soient entretenus avec un objectif d'obligations de résultats dans le respect des textes réglementaires.
- Le gazon est une plante de service environnementale

« Il faut fédérer, former, se faire connaître"

- Notre Vision : Proposer des solutions novatrices et responsables
- Notre Mission : Notre Équipe solidaire et innovante apporte au monde d'aujourd'hui et de demain un environnement plus vert et plus sain.
- Nos Valeurs : Privilégier le dialogue avec les parties prenantes et faire s'exprimer la recherche de l'intérêt général par rapport à un intérêt individuel.
- La SFG doit s'engager
- La SFG doit se présenter
- La SFG doit s'institutionnaliser
- La SFG doit poursuivre ses actions de formation
- La SFG doit s'investir dans le partenariat
- Le terme SFG doit être parlant!

La SFG en 2023, poursuivra l'ensemble des travaux entrepris depuis plusieurs années :

- Un dossier « Gazon de Placage », devrait voir le jour en 2023
- La commission Hydroseeding reprendra une activité
- Les contacts avec GMA et la FFF se poursuivront
 - L'évolution du cahier des charges Pelouse Eco Durable et mise en place d'une communication spécifique sur ce label

Enfin, la SFG a prévu d'être présente sur les différents salons professionnels 2023 à l'instar de Paysalia, et visitera les manifestations ayant un intérêt relationnel avec notre structure. La diffusion des Notes d'Humeur, de la Coulée Verte – revue de presse, sera poursuivie et la mise à jour régulière de sa page Facebook et de son site internet.

La SFG poursuivra différents travaux en collaboration avec d'autres organisations professionnelles : GMA, PLANTE ET CITE, EXCELLENCE VEGETALE, SEMAE, VALHOR.

La SFG – Le rapport financier au 31 Décembre 2021-2022

Synthèse nette au 31 Décembre			
Total au 31 Décembre	2020 53 179,64 €	2021 87 322,90 €	2022 107 118,83 €
Banque et compte courant	53 179,64 €	87 322,90 €	107 118,83 €
. Solde compte courant	2 241,05 €	27 824,70 €	47 537,08 €
. Compte livret	39 792,60 €	34 968,64 €	35 449,45 €
. Caisse	0	20	20
- Livret APGP	34,30 €	34,31 €	34,39 €
- Résultat brut	11 111,69 €	24 475,25 €	24 077,91 €
Produits à recevoir année N-1	5 290,00 €	0,00€	4 000,00 €
- Produits	5 290,00 €	0,00 €	4 000,00 €
Produits constatés d'avance N+1	5 290,00 €	0,00€	1 120,00 €
- Produits	5 290,00 €	0,00 €	1 120,00 €
Charges à payer année N-1	0,00€	0,00€	59,66 €
- Charges	0,00 €	0,00 €	59,66 €
Charges constatées d'avance N+1	0,00 €	0,00€	7 180,87 €
- Charges	0,00 €	0,00 €	7 180,87 €

Collège Progazon			
	2020	2021	2022
Total au 31 Décembre	0,00€	140 364,57 €	140 172,57 €
Apport traité de fusion	0,00 €	141 967,91 €	140 364,57 €
	0,00 €	141 967,91 €	140 364,57 €
Produits	15 000,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €
- Adhésion	15 000,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €
Charges	15 000,00 €	13 103,34 €	11 692,00 €
- Charges - PREST SFG	15 000,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €
- Remboursement SFG charge progazon		1 603,34 €	192,00 €
Résultat	0,00€	140 364,57 €	140 172,57 €

Produits d'exploitation			
	2020	2021	2022
Budget	53 500,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Total au 31 Décembre	51 395,00 €	41 290,00 €	34 655,00 €
Adhésions et supports année en cours	16 255,00 €	16 790,00 €	15 155,00 €
- Adhésions	15 875,00 €	16 765,00 €	15 005,00 €
- Ventes support	380,00 €	25,00 €	150,00 €
Réunions Extérieures	7 140,00 €	0,00 €	0,00€
- Journée Technique	7 140,00 €	0,00 €	0,00 €
- Visites Techniques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Conventions	23 000,00 €	19 500,00 €	19 500,00 €
- Progazon	15 000,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €
- Excellence Végétale	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
Divers Produits	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00€
- Fermeture compte Progazon			
- Divers	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €

Charges d'exploitation			
	2020	2021	2022
Budget	53 500,00 €	50 000,00€	50 000,00 €
Total au 31 Décembre	40 283,31 €	16 814,75 €	10 577,09 €
Frais de fonctionnement	28 186,42 €	4 280,32 €	4 724,87 €
SEMAE -Loyer	3 600,00 €		
SEMAE - Fournitures	2 734,73 €	1 082,86 €	1 771,81 €
- Matériel Informatique	0	1 287,95 €	719,98 €
- Téléphonie	1 691,69 €	1 707,53 €	1 883,54 €
- Documentation		80,30 €	63,05 €
- Logiciel		121,68 €	286,49 €
BEMAE - Prestations Bénédicte Ratel	20 160,00 €	<u></u>	
Communication	0,00€	0,00€	0,00€
- Brochure	0	0	0
Site Internet	3 001,00 €	2 855,00€	2 864,00 €
- Maintenance, hébergement, webmastering	3 001,00 €	2 855,00 €	2 864,00 €
- site internet refonte	3 650,00 €		
Réunions Extérieures	7 920,64 €	6 786,65 €	824,45€
- Assurance	762,17 €	786,65 €	824,45 €
- Journée Technique	7 158,47 €	6 000,00 €	
- Visites Techniques	0	0	
Réunions Internes	163,20 €	0,00€	389,00€
- Frais de réunions et déplacement	163,20 €	0,00 €	389,00€
Salons Professionnels	258,95 €	775,13€	1 025,72 €
- Salons	258,95 €	775,13 €	1 025,72 €
Olvers Charges	753,10 €	2 117,65€	749,05 €
- Cotisations diverses	417,00 €	310,00€	420,00€
- Dons et pourboires	100,00€	***************************************	
- frais de banque	116,10 €	204,31 €	137,05 €
- Impôts la Société n-1	0		
- Divers Progazon	120,00€	1 603,34 €	192,00€
- Transfert compte progazon			
Résultat Brut	11 111,69 €	24 475,25 €	24 077,91

Le Budget 2023

Le budget 2023, est exceptionnellement déséquilibré pour 2023, du fait de l'organisation de la journée technique au Stadium de Toulouse qui représente un coût exceptionnel.

SFG	BUDGET 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	50 000,00€
Adhésions et supports année en cours	15 000,00 €
Réunions Extérieures	6 500,00 €
Conventions	28 500,00 €
Divers Produits	0,00€
CHARGES D'EXPLOITATION	65.000,00€
Frais de fonctionnement	29 500,00 €
Communication	1 000,00 €
Site Internet	5 000,00 €
Réunions Extérieures	25 000,00 €
Réunions Internes	2 000,00 €
Salons Professionnels	1 500,00 €
Divers	1 000,00 €

Vote des résolutions

Projet résolution n°1: L'Assemblée Générale valide le procès-verbal de la précédente réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Janvier 2023.

Nombre de votants	27
Pour	27
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Projet résolution n°2 : Après présentation du rapport d'activités 2021 et 2022, l'Assemblée Générale donne son approbation des actions et orientations de l'association.

Nombre de votants	27
Pour	27
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Projet résolution n°3: L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier présenté par le Trésorier de l'association, décide d'approuver les comptes 2021 et 2022, tels qu'ils ont été présentés.

Nombre de votants	27
Pour	27
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote des résolutions pour l'exercice 2023

Projet de résolution n° 4 : Après sa présentation, l'Assemblée Générale donne son approbation sur le plan d'actions et le budget prévisionnel 2023

Nombre de votants	27
Pour	27
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Projet de résolution n° 5 :

- L'Assemblée Générale renouvelle la désignation d'un délégataire qui pourra signer au nom du délégant (Président), en sus de Jean-Marc Lecourt. Le montant est plafonné à 5.000 € (cinq mille euros).
- Le Président, propose avec son accord, que Madame Bénédicte RATEL soit désignée en tant que délégataire.

Nombre de votants	27
Pour	27
Contre	0
Abstentions	0

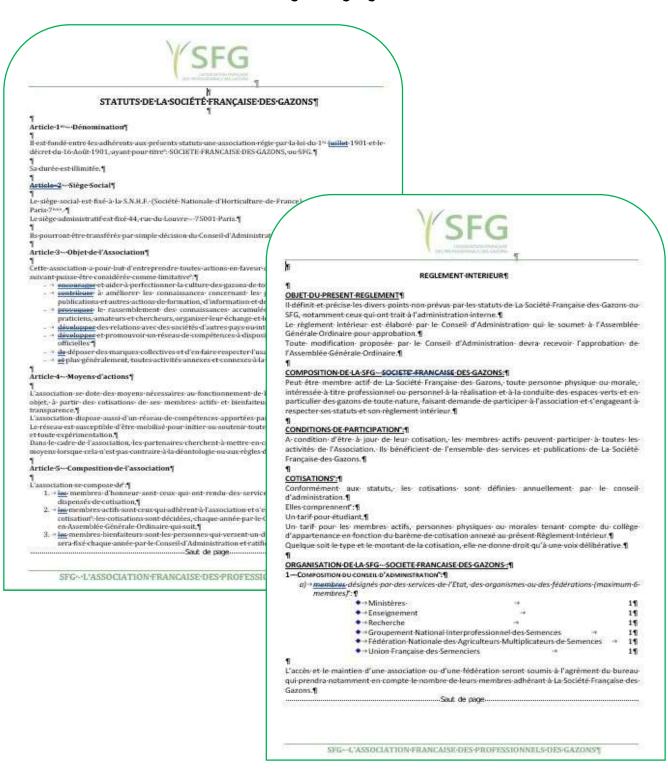
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La SFG - La presse



La SFG - Les Statuts et le Règlement Intérieur

Retrouvez l'intégralité de nos Statuts et notre Règlement Intérieur Sur www.gazonsfg.org



La SFG - Notre Conseil d'Administration

La SFG ... Les élections 2023

 Collège Utilisateurs: 12 postes d'administrateurs sont vacants; il convient de désigner et/ou renouveler de nouveaux titulaires pour une période de trois années

Administrateurs <u>« <i>Utilisateurs</i> »</u>			
Inscrits	27		
Votants	24		
Gérald ALLORY	24 voix – Elu pour 3 ans		
Nicolas MARQUET	24 voix – Elu pour 3 ans		

 <u>Collège Fournisseurs</u>: 8 postes d'administrateurs sont vacants ; il convient de désigner et/ou renouveler de nouveaux titulaires pour une période de trois années

Administrateurs <u>« Fournisseurs »</u>	
Inscrits	27
Votants	24
BARENBRUG France – Madame Oriane BOUTY	24 voix – Elu pour 3 ans
COMPO France – Monsieur Stéphane GROLLEAU	24 voix – Elu pour 3 ans
EURO TEC – Monsieur Christophe LIGNIER	24 voix – Elu pour 3 ans
HYDRAPARTS – Monsieur François BROUILLET	24 voix – Elu pour 3 ans
NATURAL GRASS – Monsieur Romain GIRAUD	24 voix – Elu pour 3 ans
NATURALIS – Monsieur Serge OSTROWSKI	23 voix – Elu pour 3 ans
SOUFFLET – Monsieur Laurent BOUE	23 voix – Elu pour 3 ans

Collège Prescripteur-Individuel : 6 postes d'administrateurs sont vacants ; il convient de désigner et/ou renouveler de nouveaux titulaires pour une période de trois années

Administrateurs <u>« <i>Prescripteur – Individuels</i> »</u>	
Inscrits	27
Votants	24
Gérard ANGOUJARD	24 voix – Elu pour 3 ans
Laurent MIGNONNEAU	24 voix – Elu pour 3 ans
Christophe SUBILEAU	24 voix – Elu pour 3 ans

Rappel des statuts modifiés en Mars 2009

Article 9 - Le Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

Des remboursements de frais sont seuls possibles. Ils doivent faire l'objet d'une décision expresse du Conseil d'Administration, statuant hors de la présence des intéressés : des justifications doivent être produites qui font l'objet de vérifications.

9.1 – Composition

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé au maximum de 40 membres actifs, personnes physiques élues ou désignées, représentant des collèges d'activité, des services de l'Etat, organisme ou fédérations selon le règlement intérieur.

- Les membres désignés (au nombre maximum de 10) sont maintenus en place jusqu'à désignation éventuelle d'un autre représentant par le service auquel ils appartiennent.
- Les membres élus (maximum 30) composés d'utilisateurs, de fournisseurs, de prescripteurs-individuels, de producteurs de gazons de placage. Ils sont élus pour 3 ans en Assemblée Générale Ordinaire.

Membres désignés d'office :

SEMAE – Dorothée PYE

François Deneufbourg – Fnams

L'EA

Collège « Utilisateurs » :

Paul Morin

Nicolas Marquet

Gérald ALLORY

Collège « Fournisseurs »:

Société BARENBRUG, représentée par Oriane BOUTY

Société COMPO Expert, représentée par Stéphane Grolleau

Société DLF France, représentée par Jean-Marc Lecourt

Société EURO TEC, représentée par Christophe Lignier

Société HYDRAPARTS, représentée par François Brouillet

Société ICL représentée par Thierry Girault

Société LES GAZONS DE France, représentée par Luc Bourigault

Société NATURAL GRASS, représentée par Romain Giraud

Société NATURALIS, représentée par Serge Ostrowski

Société SOUFFLET VIGNE, représentée par Laurent Boué

Société TEAM GREEN, représentée par Frédéric Lefebvre

Collège « Prescripteurs-Individuels »:

Gérard Angoujard

Laurent Mignonneau

Christophe Subileau

Collège « Gazon de Placage » : 2 postes

Le secteur des gazons apporte des solutions en matières de réponses sociétales et environnementales.

Il est nécessaire de mieux les connaitre et les reconnaitre pour en tirer tous les avantages

Le végétal dont le gazon est un allié contre le réchauffement climatique ...
Mais il faut l'entretenir, le nourrir ... et accepter son arrosage raissonné même en période de sécheresse, car justement il va nous rafraichir naturellement en période canicule





Association Française des Professionnels des Gazons - SFG 44 Rue du Louvre – 75001 PARIS www.gazonsfg.org